



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 4344

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la nécessité de revaloriser les retraites agricoles très largement insuffisantes et en particulier celles versées aux veuves qui se retrouvent dans des situations de précarité qui constituent une véritable injustice au regard d'une vie faite de travail et de dévouement. Les préoccupations légitimes d'hommes et de femmes qui ont consacré leur vie entière au développement de nos territoires ruraux doivent impérativement être prises en compte. Il lui demande quelles mesures concrètes entend prendre le gouvernement pour revaloriser les retraites agricoles et les pensions de réversion.

Texte de la réponse

Les pouvoirs publics sont pleinement conscients de la situation des retraites agricoles et s'attachent à les revaloriser. Des avancées sensibles ont permis d'améliorer la situation des agriculteurs retraités. C'est ainsi que les pensions de 300 000 anciens agriculteurs à carrière incomplète ont été revalorisées en janvier 2007, pour un coût de 162 millions d'euros et le seront encore au 1er janvier 2008. Ces améliorations représentent un effort budgétaire de 205 millions d'euros par an à partir de 2008. Des progrès restent à faire pour améliorer les revenus des agriculteurs retraités les plus modestes. Le ministre de l'agriculture et de la pêche veillera à ce que la situation soit examinée dans le cadre de la préparation du rendez-vous sur les retraites de 2008.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4344

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5479

Réponse publiée le : 13 novembre 2007, page 7038